

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le lundi 06 novembre 2023

L'an 2023 le lundi 06 novembre 2023 à 18 h 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents : Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Pierre de MONICAULT, Cyril GARREAU, Alexandre GUENEAU, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN.

Pouvoir (s) : Géraldine CHAPELAIN à Jean François CARRIERE ; Freddy BIZARD à Pierre de MONICAULT.

Absent : 0

Date de Convocation : samedi 31 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 2
Votants : 11
Absents : 0

Nomination d'un secrétaire : Alexandre Gueneau

Approbation de l'ordre du jour : accord à l'unanimité ,

Nouveau point porté à l'ordre du jour : accord du conseil

Un conseiller demande de rajouter la question concernant le cadeau de Noel d'un livre pour les enfants de moins de 10 ans lors de l'arbre de Noël de la commune .

Sur 16 livres qui ont été offerts qui ont été offerts au noël 2023, seulement 5 familles se sont manifestées malgré 2 relances.

A ce jour il nous reste 11 livres en attentes.

Question : renouvelle - t- on la distribution de livres à l'arbre de Noël de janvier prochain ?

Décision et proposition du conseil : le conseil convient qu'il y a peu d'intérêt des familles pour les cadeaux offerts aux enfants. La décision est prise d'arrêter de distribuer des livres aux enfants en 2024.et décide cependant de maintenir les décorations de Noël et l'achat des sapins pour la place de la mairie et pour le Haut Croisy. Le conseil demande au maire de passer la commande des sapins de Noël. La cérémonie des vœux et la galette des rois seront aussi maintenues à la date du dimanche 14 janvier 2024.

- 1) **Approbation du compte rendu du lundi 02 octobre 2023 :** approbation du conseil à l'unanimité.
- 2) **Personnel communal :** Benoist DAUTRIAT a arrêté ses prestations d'entretien de la commune fin octobre, mais pourra éventuellement revenir en cas de travaux importants et ponctuels. Satisfaction à mentionner pour cette prestation et bonne entente avec Cédric POSNIC.
- 3) **Scolaire, Transport scolaire :** Attente de la convention du transport scolaire avec Vaux : demande faite sans succès malgré de nombreuses relances.
- 4) **Finances :**
 - a. Travaux terminés et mandatés : trottoirs de Ménilles et du rond-point du Messie ; borne à incendie (demande à SNA pour faire le contrôle des débits) ; peinture de la signalisation horizontale zone urbaine, SIEGE, remplacement des éclairages LED route de Ménilles,
 - b. Travaux engagés et non terminés : boucle Eure-Bechet.
- 5) **Administratif :**
 - a. **Charte constitutive de la commune nouvelle Croisy/Pacy.** Cette charte sera rédigée à partir de la charte élaborée lors de la fusion de Pacy avec St Aquilin.

Le maire donne, pour rappel, le relevé des conclusions de la 1^{ère} réunion du 17 octobre avec les élus de Pacy sur Eure :

- b. Puis, donne la lecture du projet de la charte, suite aux commentaires de ceux qui ont renvoyé leurs remarques. Il demande aux conseillers de débattre sur les points qu'ils leur semblent nécessaires d'éclaircir.
- c. Il rappelle aux conseillers la confidentialité nécessaire à appliquer sur l'ensemble des informations et documents constitutifs à ce projet.

d. Liste électorale des élections prévues en 2024

Retour de la Préfecture des membres de la Commission des Listes Electorales Une convocation sera prévue avant la fin de l'année pour la vérification des listes.

Conseiller municipal titulaire	Conseiller municipal suppléant	Délégué de l'administration Titulaire	Délégué de l'administration Suppléant	Délégué du Tribunal Judiciaire Titulaire	Délégué du Tribunal Judiciaire Suppléant
Mme BAUDRY Christine	M. BIZARD Freddy	Mme DE MONICAULT Catherine	Mme BUCHAILLAT Anne-Laure	Mme LEGUT Sylvie	Mme FOUTEAU Emmanuelle

6) Commission travaux : compte rendu de la réunion du lundi 23 octobre 2023

Le tableau des travaux réalisés, des encours et des investissements futurs se présente comme suit :

catégorie	désignation	description	devis HT	TTC	subvention	observation
sécurité incendie	pose d'une borne incendie	pose borne à l'angle du chemin du Béchet	3 020,00 €	3 624,00 €	906,00 €	terminé; attente subvention départ
voirie	route de Saint Aquilin - de l'entrée Croisy au giratoire (sécurité routière et assainissement en traverse)	aménagement voirie, trottoirs en enrobé, Aménagement des rives, plateau surelevé, reprofilage chaussée pour assainissement	79 719,00 €	95 662,80 €	DETR, DSIL, Amendes de police, assainissement en traverse	devis à revoir / augmentations des travaux à repousser en 2024/2025
voirie	refection portion chemin des vieilles patures entrée propriété	reprofilage et goudronnage bicouche	4 125,00 €	4 950,00 €	??	non prioritaire
voirie (RD)	signalisation dans zone urbaine	peinture au sol	2 945,72 €	3 534,86 €	aucune	terminé
voirie (sécurité piétons)	sécurité piétons création d'une voie piétonne	créer un trottoir permettant le passage de piétons entre la cavée marceau et les soeurs pationnistes obligation de créer un feu alternatif,		estimation coût global sans devis ; coût de la pose de 2 feux alternatifs synchronisés avec alerte sur les sorties des propriétés : 45 000€ + reamenagement largeur de la chaussée et bordure trottoirs : 10 000€		non retenu car non prioritaire (projet à repousser)
goudronnage trottoir	refection du trottoir rte de Ménilles (2023)	reprofilage et goudronnage entre la place de la mairie et le pont et refection de l'entrée de la propriété du moulin et trottoirs du rd point du Messie	8 200,00 €	9 840,00 €	amende de police 70% département (5 740 €)	accord de subvention réalisation en 2023; terminée
sécurité des habitants	surveillance par caméras vidéo	installation de 5 caméras de surveillance				à repousser en 2024-2025; devis et dossier de subventions à
SIEGE	eclairage LEDs 2023	changement des 20 derniers mats d'éclairage (dernière phase de travaux)	4 167,00 €	- €	comprise dans le coût	cout résiduelle pour la commune - terminé
batiments communaux	église + muret du cimetière (travaux sur le patrimoine)	réparation mur coté sud de la nef et consolidation du muret du cimetière	- €		dossiers de subvention à rédiger	analyse des devis des entreprises à revoir
circuit patrimonial écologique	boucle Eure - Béchet	démarrage du projet, acquisition des parcelles nécessaires et préparation des devis,	44 950,00 €	53 940,00 €	80% fonds vert (35 950 €)	démarrage 2023 fin prévue 2024
		total	144 106,72 €	167 927,66 €		
voirie	refection chaussée VCS	en enrobé à chaud sur toute la longueur du tapis et des bordures	400 000 €		100% Syndicat de voirie	2024, à revoir avec le syndicat

Les investissements terminés cette année sont en rouge. Les travaux du SIEGE seront réalisés en semaine 47.

A porter à l'analyse pour d'éventuelles demandes de subventions en 2024 ; 3 dossiers :

- 1. La restauration du mur sud de l'église et du muret du cimetière.** Réception de 3 devis ; dossiers de subvention à déposer à « mon village mon amour », à la DETR, et au fonds de concours SNA pour les travaux, voir autre, et souscription à la « Fondation du Patrimoine » à lancer. Ces travaux ne pourront débuter avant 2024-2025. Les devis actuellement obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils sont très disparates et le choix doit être fait en tenant compte de l'estimation, mais aussi de la nature des travaux et de la compétence de l'artisan.
Le maire a fait appel à Nicolas Wazylyzyn de la DRAC pour nous éclairer dans ce choix en lui envoyant les trois devis.

	la pierre de taille église - 4 rue des Perruques 27600 Saint pierre la garenne			Nicolas BLIER - 2 ter route de Forêt la folie 27700 Harquency			Meslin et fils - 319 rue du Bois - 27350 la haie AUBREE		
	façade arrière église	muret cimetière	calvaire	façade arrière église	muret cimetière	calvaire	façade arrière église	muret cimetière	calvaire
HT	50 416,67 €	22 916,67 €	1 608,33 €	35 699,39 €	5 209,85 €	3 040,48 €	10 095,00 €	2 996,00 €	2 528,00 €
TTC	60 500,00 €	27 500,00 €	1 930,00 €	42 839,27 €	6 251,82 €	3 648,58 €	12 114,00 €	3 595,20 €	3 033,60 €
TTC	89 930,00 €			52 739,66 €			18 742,80 €		

Le conseil constate que les montants des devis sont très disparates. Le détail des prestations de chaque artisan doit être analysé et comparé. Marcel Boucher est chargé de faire cette analyse.

Le choix et la décision de réaliser les travaux devront être faits au conseil municipal de décembre pour établir les dossiers de demandes de subvention avant la date limite du 15 décembre.

- 2. Travaux sur la voirie départementale RD71** pour le ralentissement des véhicules venant de Saint Aquilin à l'entrée du village jusqu'au rond-point giratoire. Le projet envisagé et chiffré est trop important. Il va falloir le reprendre et l'étaler sur deux, voire trois années par rapport à nos capacités de financement. Si, nous faisons la fusion avec Pacy sur Eure, Pacy pourrait être d'accord pour introduire ces travaux dans leur budget (2025) et éventuellement les commencer dès 2024 après avoir déposé les demandes de subvention ? A voir avec Pacy ?
- 3. Isolation de la toiture des bureaux d'accueil de la mairie** (inscrit à la demande du SIEGE). Un devis devra certainement être fait par nos soins et un contact pris avec le SIEGE. Le but est d'obtenir les subventions possibles pour ces travaux d'investissement. Une demande va être faite à SOLIHA Evreux pour constituer le dossier et faire les demandes d'aide. Il est aussi possible de traiter avec le SIEGE. La commission préfère cependant une isolation étalée sur le plancher des combles qu'une isolation sous toiture plus chère.

Le conseil décide à l'unanimité de réaliser les travaux d'isolation au sol des combles, composé d'une couche de 40 cm de laine de verre entreposée entre des lambourdes surmontés d'un plancher. Une estimation financière sera faite et ce travail se fera sans demande de subvention.

7) Commission environnement et fleurissement : compte rendu de la réunion du lundi 16 octobre

- **Confirmation de notre 3^{ème} fleur : 800 € de récompense** attribuée par le département, mais au dernières nouvelles, décision du département de supprimer l'année prochaine l'attribution de toutes les primes.
- **Bilan saison 2023** : difficile à cause de la météo fluctuante.

Les propositions de la commission fleurissement- environnement du 16 octobre 2023 ont permis de faire le bilan de 2023 et les actions à mener pour l'année 2024.

- **Jardinières, suspentes :**
- **Massifs :**
- **Entretien général :**
 - Tontes
 - Arrosage .
 - Désherbage des massifs : difficile et long,
 - Désherbage des allées et trottoirs
 - Nettoyage et désherbage des bordures des propriétés sur le trottoir

Le conseil décide de faire un rappel pour que les riverains nettoient et dés herbent les bordures de trottoirs qui sont à leur charge suivant la réglementation urbaine. Ce point sera mentionné dans la lettre aux habitants. Il permettra au personnel d'entretien de passer moins de temps au dés herbage et aux habitants de participer à l'entretien du village

- dés herbage des caniveaux (à la charge de la commune)
 - Taille des arbustes
 - Tailles des haies
 - Travaux d'abattage et d'entretien des promenades
- **Pour 2024 :**
 - Place de la mairie : revoir les espèces et les couleurs → choix d'espèces plus résistantes à la sécheresse ; (exemple couple géraniums/gauras ou ipomées) Voir aussi sauge et/ou verveine
 - Entrées du village : voir celle de la RD71 en direction de Vaux sur Eure à déplacer de 54 m par rapport à la position actuelle ; travaux à faire en février, voir mars. Pour les autres fleurissements basiques comme à l'habitude.
 - Les massifs actuels sont conservés pour accompagner la route : plantation dans les massifs de vivaces, graminées et jachères aux entrées de Croisy et dans ceux le long des trottoirs route de Ménilles (plantes sobres en eau). Reprise la solution de l'étalement de copeaux sur les massifs (conservent l'humidité et limitent les mauvaises herbes)
 - Certains massifs de forme carré seront supprimés et serviront pour la plantation des arbres.
 - **Proposition de plantation d'arbres**
 - **10 arbres fruitiers subventionnés** par la SNA27 à 100%, sur terrain de loisirs et 1 au Haut Croisy : 2 cerisiers ; 2 pommiers ; 2 poiriers ; 2 pêchers ; 2 pruniers.
 - **7 muriers platanes** répartis le long des trottoirs, non subventionnés à 116,96 € HT l'unité.
 - **Vigne au Haut Croisy.**

Le maire porte à délibération la décision du conseil concernant la plantation des arbres :

- Les 10 arbres fruitiers ;
- Les 7 muriers platanes ;
- Les vignes au haut Croisy ;
- Le budget de 900 € TTC ;
- Le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité pour l'achat des arbres tel que défini ci-avant. Il souhaite que les plantations se fassent en évitant d'être devant les fenêtres des habitations. Ces arbres participeront à la fraîcheur des voiries, donneront de l'ombre aux promeneurs et participeront à une action écologique pour l'environnement

- **Journées de printemps** : proposition d'un week-end fin avril (WE 27-28 avril 2024) : préparations plantations, entretien des mobiliers, nettoyage des espaces.

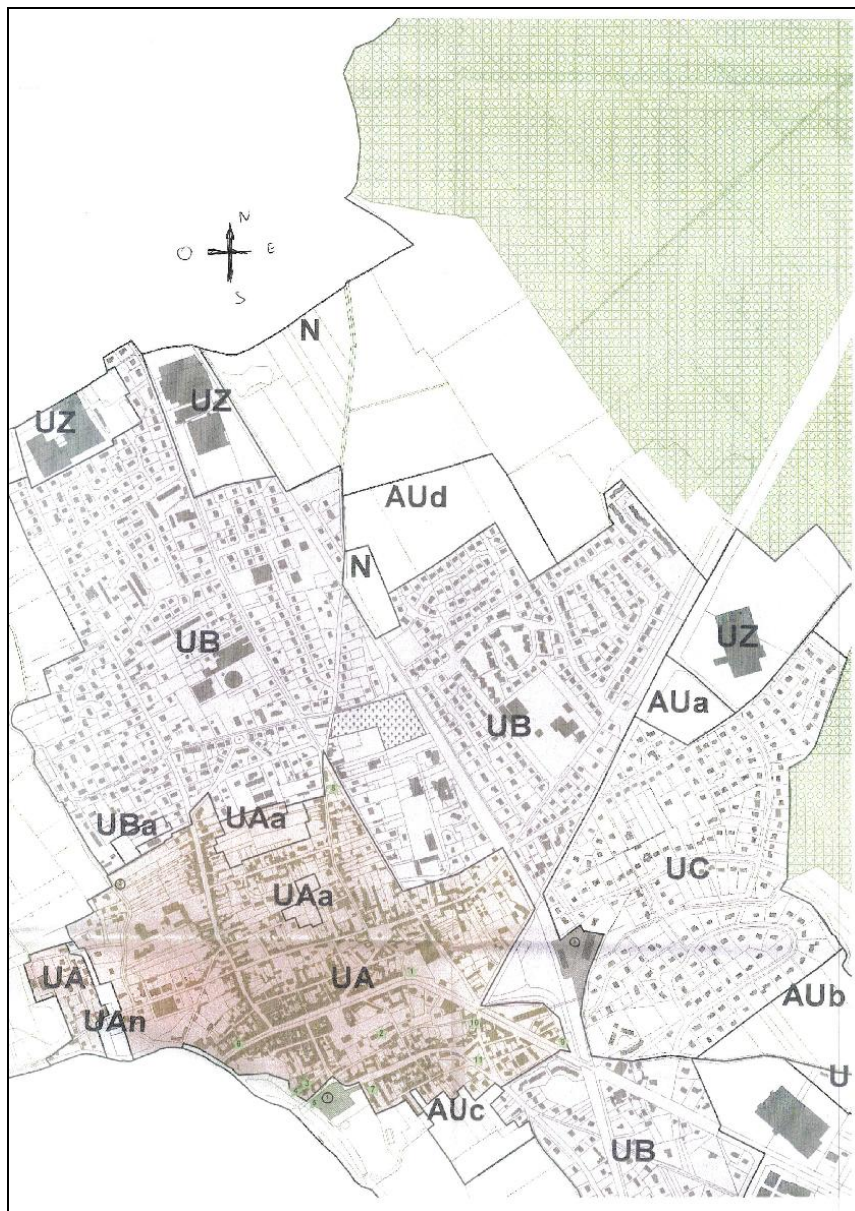
8) Urbanisme :

a. Le permis de construire, du terrain au 27 bis route de Ménilles, entre chez Marcel Boucher et Christine Boucher est accordé le 06 novembre 2023. Les documents papier pour signature viennent de partir au pétitionnaire. Le dossier est consultable en mairie.

b. Bornage des 3 terrains d'Isabelle Baudet ; en latence suite à contestation du bornage par les riverains avec le géomètre. Les positions des limites de sortie et d'entrée en agglomération ont été cependant définies. Le lampadaire destiné à éclairer cette partie de route va être positionné à une égale distance des deux autres mats d'éclairage existant et permettra de ne pas se situer en face de la sortie des propriétés. Nous serons à même de déplacer aussi les poteaux et le panneau publicitaire d'ici la fin de l'année. Le plan de bornage et d'installation de la signalisation est consultable en mairie.

c. Avis sur la modification n°6 du PLU de Pacy sur Eure. Le projet de modification porte sur :

La zone AUD est entièrement dédiée à la réalisation de l'aménagement du quartier de la Haute-Folie, en continuité des lotissements existant au Nord de la commune. Il s'agit d'une zone de 7,04 hectares pensée comme pouvant accueillir principalement de l'habitat (pavillonnaire et collectif).



Les changements prévus impactent les prescriptions établies concernant :

- La modification de l'article AUd 3 du règlement écrit relatif à la largeur minimale des voies 6 m au lieu de 4 m pour la zone AUd 3.
 - La modification de l'article AUd 10-2 du règlement écrit relatif à la hauteur maximale des constructions 10 m et jusqu'à 12 m pour la zone AUd.
 - La modification de l'article AUd 11-3 du règlement écrit relatif à l'aspect des toitures ;
- Afin de mettre en lumière la cohérence paysagère du nouveau quartier avec le centre-ville et permettre plus de souplesse à la règle actuelle, la commune souhaite changer les prescriptions relatives à l'aspect des toitures en zone AUd. Ces prescriptions sont réglementées dans l'article AUd 11 -3 du règlement écrit et sont également reprises dans le rapport de présentation. Actuellement, le règlement ne permet pas ce type de réalisation notamment à cause de la spécification de l'angle minimum d'inclinaison de la toiture. La municipalité souhaite, par la même occasion, clarifier le terme de « toitures innovantes » qui reste parfois compliqué à justifier lors de l'instruction des permis de construire.
- Le dossier de modification simplifié du PLU est consultable en mairie de PacysurEure. Nous vous demandons votre avis sur ces modifications qui restent du ressort de la modification du PLU de PacysurEure **et n'engage à rien sur l'avenir des modifications des autres zones de la ville de PacysurEure.**

Avis consultatif de la commune limitrophe de Croisy sur Eure : le conseil municipal de Croisy sur Eure après analyse des modifications ne voit aucune objection à la modification n°6 du PLU de PacysurEure telles que décrites dans le document envoyé.
Cette délibération sera envoyée à l'adresse mail « urba.mar@pacy27.fr » comme indiquée par la mairie de PacysurEure

9) **Compte rendu des assemblées :**

- **SNA27** : prochaine réunion du parlement des maires le 9 novembre.
- **Syndicat de voirie du canton** : AG le 06 décembre 2023.
- **Comité syndical du SIEGE du 24 octobre 2023** :
Information sur le changement des ampoules en LEDs des 14 derniers lampadaires de Croisy sur Eure (route de Ménilles)
Le président du SIEGE nous a interpellé sur l'absentéisme des délégués des communes et le problème d'obtenir le quorum. Compte tenu de l'absentéisme des délégués actuels, il s'avère la nécessité de revoir les élus de la commune de Croisy sur Eure représentant le SIEGE :
Actuellement délégué principal : Cyril Garreau et suppléant Alexandre Gueneau.

Le maire propose de revoir les nominations comme suit :

→ Délégué principal : Cyril Garreau, comme actuellement.

→ Délégué suppléant : Jean Michel de Monicault ancien délégué du SIEGE à la place d'Alexandre Guéneau. Jean Michel de Monicault sera à même de remplacer l'ancien délégué suppléant sans problème d'empêchement comme cela était le cas auparavant.

Vote du conseil : le conseil après délibération vote son accord pour les nouvelles nominations suivante au SIEGE 27 :

Délégué principal : Cyril Garreau

Délégué suppléant : Jean Michel de Monicault

10) **Informations diverses, (et décision éventuelle) :**

- **Mission au salon des maires** : le salon des maires aura lieu les 21-22-23 novembre à la porte de Versailles. Comme tous les ans le maire et certains de ses adjoints participent à ce salon.

Cette année le maire et le 1^{er} adjoint ont manifesté leur intérêt pour se rendre à ce salon le mercredi 22 Novembre. Le maire demande aux autres conseillers si cette mission les intéresse.

Il nous faut délibérer pour autoriser le maire à signer les ordres de mission :
Le montant des frais de déplacement comprend les frais kilométriques, les péages, le parking et les repas des participants au centre des congrès. (50 € par repas)

Vote et délibération du conseil : le conseil donne son accord pour que monsieur le maire signe les ordres de mission de déplacement au salon des maires à la porte de Versailles de Jean Michel de Monicault et de Jacky Sabourin.

- **Conséquence tempête du 1^{er} novembre** : peu de problème : 3 arbres déracinés dans la cote du Haut Croisy, avec câble ADSL et câble Fibre décrochés de plusieurs poteaux. Trois arbres impasse du Béchet tombés, bloquant l'entrée. 9 arbres déracinés dans le bois des longues raies. **Attention, le maire rappelle la dangerosité de se promener dans les parties boisées de la commune en cas de tempête.**

- 11) **Comité des fêtes** : Quid des festivités de fin d'année ?
- 12) **Lettre aux habitants de novembre-décembre n° 56** : (voir avancement en pièce jointe ; également carte de vœux et menus du repas des anciens)
- 13) **Carte de vœux 2024 et menu repas des anciens** : quelle illustration de la carte ? des idées SVP.
- 14) **Prochaines réunions** :
 1. **Le jeudi 9 novembre à 19h00** : Parlement des maires SNA27.
 2. **Le 11 novembre** : à Croisy Cérémonies à 11h15 dans l'église Saint Germain puis dépôt de gerbes et verre de l'amitié offert par la commune.
 3. **Le 14 novembre 2023** : Réunion charte de la commune nouvelle Croisy/Pacy à la mairie de Pacy à 14h00 ; participation des adjoints uniquement.
 4. **Le 22 novembre** : salon des maires.
 5. **Le lundi 20 Novembre** : remise des prix « villes et villages fleuris » à (participation de Jean Michel de Monicault et Jacky Sabourin).
 6. **Le jeudi 23 Novembre à 19h00** : Conseil communautaire SNA27.
 7. **Le lundi 4 décembre à 18h30** : Prochain conseil.
 8. **Le lundi 06 décembre à 18h00** : AG syndicat de voirie,
 9. **Le samedi 9 Décembre 2023** : repas des anciens ; circulaire d'inscription en cours de diffusion.
 10. **Le dimanche 14 janvier 2024** : vœux du maire, galette des rois,
 11. **Journées de printemps** : WE 27-28 avril 2024, dates à retenir merci.

Le secrétaire de séance,

le maire,

Approbation informatique

Alexandre Gueneau

Jean Michel de Monicault